



Création d'entreprise

Vos besoins

- Prendre conscience de vos ressources et valider votre dimension entrepreneuriale.
- Connaître votre marché cible.
- Trouver des financements.
- Identifier le statut juridique approprié.
- Vous former.

Notre réponse

Un accompagnement en 3 phases

1ère phase: de l'idée au projet

Identifier l'origine de votre projet.

Définir les compétences de votre expérience utiles pour votre projet.

Décrire votre projet: quoi, pour qui, comment.

2ème phase: Validation du projet

Etude de marché

Analyse de la concurrence - Étude des besoins - Cibler son marché - Les forces et faiblesses du projet (SWOT).

Besoins de réalisation du projet

Formation, certification, achats...

Business Plan

Définition de la politique de prix - Prévisionnel à 3 ans.

Choix du statut juridique

Les avantages et inconvénients des différents statuts fiscaux et sociaux.

3ème phase: Mise en œuvre du projet

Trouver les **aides** au financement et/ou à la création d'entreprise.
Développer des **outils de communication** de son projet : cartes de visite, flyers,
site internet, réseaux....

Établir et définir le **plan d'action commerciale**:

Zone de prospection (phoning, démarchage...) - Participation à des évènements
(Portes ouvertes, salons professionnels...).

Nos Atouts

Centre de bilan de compétences:

Une connaissance polyvalente des métiers et des secteurs d'activité.

Une expertise de l'analyse des compétences.

Des entretiens en face à face ou à distance selon les besoins.

16 bis avenue Desgenettes, 94100, Saint-Maur-des-Fossés
Tél : 01 48 83 10 66 Email: activsource@gmail.com
Site web: www.asc-rh.fr

